

Conditions générales et règlement des roulages sur Circuit et événements organisés par l'association CAM RACING TEAM pour l'année 2022.

« Engagement formel du signataire »

1 - Décharge de responsabilité et assurances

Le pilote s'engage à respecter les règles mises en place par l'organisateur, ainsi que le règlement du circuit.

Le participant déclare renoncer à tout recours tant à l'encontre de l'association CAM RACING TEAM ainsi que de ses partenaires ou autres personnes rattachées en cas d'incident ou d'accident, de santé ou de circulation, pouvant survenir à lui-même, aux tierces personnes, à son véhicule et autres véhicules présents sur la piste et route (trajet du domicile au circuit A/R), ainsi qu'aux stands et infrastructures du CAM RACING TEAM et des circuits, survenant au cours des essais et évolutions lors des événements de la saison 2022 sur les Circuits de Carole (93) et Fontenay le comte (85).

En outre, le pilote renonce à toutes poursuites pénales, civiles, administratives et judiciaires envers l'organisateur nommé ci-dessus ainsi que le circuit et le personnel officiel en pleine connaissance des risques sur la pratique des journées circuit.

Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du code du sport rappelées ci-après en matière « d'assurance individuelle accident » et de l'intérêt à souscrire ce type de garantie et également avoir pris les dispositions nécessaires relatives aux couvertures d'assurances obligatoires, notamment en matière de « responsabilité civile » pour tout dommage causé aux tiers.

Article L.321-4 du code du sport : « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. » Une assurance pilote (facultative) est disponible en allant sur le site www.assuracing.com ou auprès d'un assureur de votre choix.

Conformément à l'article L211-1 du Code des Assurances, la loi Française oblige que tout véhicule terrestre à moteur soit assuré au minimum en Responsabilité Civile (RC) à l'année par son propriétaire, y compris les véhicules de compétition ou assimilés, prototypes ou non homologués. Tout participant aux événements organisés par Cam Racing Team s'engage formellement à avoir souscrit un contrat pour son véhicule, répondant à cette obligation.

Tous les participants devront présenter lors du contrôle administratif leur

permis de conduire OU une pièce d'identité + CASM.

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter ces documents originaux le jour du roulage votre accès à la piste sera refusé et aucun remboursement ne sera possible. Toute fraude d'identité donnera lieu à une exclusion sans aucun recours. La consommation d'alcool et de produits stupéfiants est strictement interdite le jour du roulage, des dépistages pourront avoir lieu au cours de la journée, tout contrôle positif annulera votre accès à la piste, aucun remboursement ne sera possible.

- **Le participant déclare en outre être en bonne santé physique et mentale, ne pas avoir consommé drogue, alcool et ne bénéficiant d'aucun traitement médical pouvant altérer lesdites facultés.**

Tout conducteur est civilement et pénalement responsable des dommages corporels et matériels qu'il pourrait causer, directement et indirectement, sur la totalité du site de l'événement.

2 - Équipements, données techniques et règles de conduite

Le pilote devra, pour des raisons de sécurité, porter obligatoirement les équipements suivants :

- Casque homologué de type intégral en parfait état (pas de casque de type modulable ou jet)
- Blouson et pantalon en CUIR reliés par un zip (Textile interdit) ou une combinaison intégrale en CUIR
- Gants montants en cuir (pas de peau apparente)
- Bottes prévus pour la pratique de la moto (pas de "bottines")
- Protection dorsale homologuée.

Le pilote s'engage à respecter toutes les conditions de sécurité (consignes, drapeaux et feux de signalisation, etc...). Toutes acrobaties dans l'enceinte du circuit ainsi que sur la piste ou lors de manifestations autres sont formellement interdites (burn, wheeling, etc..) et donneront lieu à une exclusion du roulage sans remboursement possible. La circulation dans la voie des stands doit se faire à allure réduite suivant le règlement du circuit. Le formulaire des drapeaux est disponible auprès de l'organisateur si besoin. Par temps de pluie, les pilotes devront être en possibilité de changer les pneumatiques pour des « structures pluie ».

Ni le CAM RACING TEAM, ni le circuit et le personnel officiel ne pourront être tenu responsable des conditions météorologiques. **Par temps de pluie le roulage est maintenu et aucun remboursement ne pourra être effectué si vous n'êtes pas en mesure d'équiper votre moto de pneumatiques adaptés pour ces conditions.**

Vérifications Technique : Le pilote a pris connaissance que c'est à lui de vérifier sa machine avant chaque session. Toutefois, pour limiter les risques, l'organisateur peut organiser des vérifications techniques avant le début ou au cours de la journée de roulage.

Toute moto présentant des défauts de sécurité se verra refuser l'accès à la piste.

Points obligatoirement vérifiés devant être en conformité : Bon état des pneumatiques, bon état des freins et durites, poignée d'accélérateur avec retour libre, bonne fixation des carénages, joints spy de fourche sans fuite, protection obligatoire de toutes les parties en verres et/ou coupantes (optiques, clignotants etc.) à l'aide de ruban adhésif adéquat. Rétroviseurs démontés ou repliés.

Le niveau sonore maximum devra être respecté selon le règlement en vigueur de chaque circuit sous peine d'interdiction de rouler, (Fontenay le comte : 95db / Carole 102db) Des contrôles pourront être effectués lors de la journée, **la présence et le bon fonctionnement d'un compte-tours sur la moto est obligatoire, si votre moto se voit refuser l'accès à la piste pour défaut de niveau sonore aucun remboursement ne pourra être effectué.**

Le briefing **OBLIGATOIRE** pour tous les pilotes aura lieu avant la première série. Il est rappelé que le temps de roulage débute à partir des horaires prévus au planning de la journée, si vous n'êtes pas à l'heure en pré-grille, votre temps ne sera pas pour autant prolongé par l'organisateur lors de votre accès à la piste.

3 - Annulation, changement de programme et déroulement d'une journée

- Les horaires des séries peuvent varier au cours de la journée selon les événements,
(Par exemple : Chute d'un pilote, non disponibilité de l'ambulance, piste impraticable suite à une casse moteur etc. ...)
Aucun remboursement ne pourra être effectué si le temps de roulage est diminué par des événements imprévus (ex : chute).

- L'annulation de la journée est possible avec un remboursement à 100% plus de 30 jours avant la date de l'événement sans justificatif.

- L'annulation de la journée est possible avec un remboursement à 100% entre 15 et 30 jours avant la date de l'événement uniquement sur justificatif médical.

Aucun remboursement n'est possible dans tous les autres cas et à moins de 15 jours de l'événement. La journée de roulage est cessible à un pilote remplaçant uniquement **après validation de l'organisateur.**

4 - Inscription, paiement et données personnelles

Le paiement de la journée se fait via le formulaire d'inscription sur le site www.camracingteam.com par carte bancaire.

Toute inscription incomplète pourra donner lieu à l'annulation de votre inscription, votre place sera libérée sans préavis et sans aucun recours. Aucun crédit n'est accordé pour les inscriptions.

Protection des données : Les données transmises par le client sont mémorisées par l'association Cam Racing Team. L'ensemble des informations communiquées par le client, sont considérés comme non confidentielles. Cependant toute personne dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données qui le concernent. Le système de paiement en ligne répond aux normes européennes de sécurité et de protection des données

4 - Photos

Les prises de photos autour du circuit font l'objet d'une réglementation de la part du Circuit, renseignez-vous le jour du roulage. Les participants et leurs accompagnants donnent leur accord à ce que les photos, diapositives ou vidéos faites par les représentants de Cam Racing Team puissent être publiées à des fins publicitaires, même si les personnes y figurant sont reconnaissables, sans que ceci engage des frais et ou des poursuites à l'encontre de l'association Cam Racing Team et envers des tiers. Le participant garde le droit de retrait s'il juge que la prise porte atteinte à sa vie privée.